

07 Avril 98 - INTERNATIONAL

### La 'surdité' de la cellule élyséenne

'L'ETABLISSEMENT de l'exacte vérité sur le génocide rwandais ainsi que le jugement de responsables nécessitent l'effort de tous. Je m'engage pour ma part à ce que la France fasse tout ce qui est en son pouvoir pour y contribuer...' Pétition formulée par Jacques Chirac, alors candidat à la présidentielle, dans les colonnes du 'Monde' en date du 7 avril 1995, premier anniversaire du début des massacres des opposants hutu à la dictature et des familles tutsi. Dans ce domaine comme dans les autres, Jacques Chirac, élu président, consacrera ses efforts à oublier ses engagements de candidat.

Pourtant les révélations filtrant à travers la presse française n'ont pas manqué, qui soulignaient chaque fois plus l'exigence d'enquête et de vérité. Deux exemples à ce propos.

19 novembre 1996, 'l'Humanité' reproduit des documents relatifs à des livraisons d'armes aux forces génocidaires par deux entreprises françaises, la SOFREMAS et la société Luchaire. Documents retrouvés à Goma, au Zaïre, dans l'enceinte d'un camp de réfugiés rwandais (nous sommes alors au début de l'insurrection dirigée par Kabila contre le maréchal-gangster Mobutu). Ils laissent apparaître notamment que la SOFREMAS (société d'exploitation de matériels et systèmes d'armement contrôlée par l'Etat) a rompu l'embargo des Nations unies sur les livraisons d'armes, décrété le 17 mai 1994 (plus d'un mois après le début du génocide) et entré en vigueur le 26 juin 1994. Le lendemain, 20 novembre, 'l'Humanité' évoque les livraisons d'armes effectuées au profit des ex-FAR (Forces armées rwandaises) et miliciens interahamwe encadrant les camps de réfugiés rwandais au Zaïre par une entreprise du groupe Herstal installée au Kenya. Précision: groupe liégeois propriétaire des armes de chasse Browning et Winchester aux Etats-Unis, Herstal est, depuis 1990, filiale majoritaire du groupe français GIAT-Industries. Lequel est également propriétaire de la société Luchaire...

Ces derniers jours, très exactement le mercredi 1er avril 1998, Patrick de Saint-Exupéry reproduit dans 'le Figaro' plusieurs dépêches 'confidentiel défense' envoyées par l'ambassade de France à Kigali dès octobre 1990, soit au moment où se décidait l'opération Noroît (voir ci-contre).

Quelques extraits révélateurs:

\* 8 octobre 1990. 'La répression continue à Kigali. De très nombreux suspects sont arrêtés, emprisonnés, interrogés, parfois fusillés (...). Cette chasse pourrait, en cas d'aggravation, dégénérer en tueries.'

\* 13 octobre 1990. 'Des massacres sont signalés dans la région de Kibisira, à 20 kilomètres au nord-ouest de Gitarama. Le risque de généralisation - déjà signalé - de cette confrontation pourrait ainsi se généraliser.'

\* 19 octobre 1990. 'Il existe des possibilités de déclenchement de graves exactions à l'encontre des populations tutsi de l'intérieur qui seraient soit spontanées, soit encouragées par les plus durs du régime actuel jouant ainsi leur va-tout.'

Patrick de Saint-Exupéry conclut sur deux autres citations, beaucoup plus récentes puisque tirées de l'audition de deux universitaires (24 mars 1998) par la mission d'information parlementaire sur le Rwanda. Claudine Vidal (CNRS) parle de ces responsables politiques français qui 'reproduisaient purement et simplement la propagande des extrémistes hutu'... André Guichaoua (professeur à l'université de Lille), lui, évoque une 'soumission française aux stratégies des clans ou familles rwandais au pouvoir. (...)' Dans ce type de relations, qui utilise qui? Quels intérêts nationaux majeurs

ont motivé l'engagement de la France au Rwanda?'

---

[ACCUEIL](#) | [DERNIER NUMERO](#) | [ARCHIVES](#) | [RECHERCHE](#)

---

Page réalisée par Intern@tif - Mardi 7 Avril 1998